

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 31 octobre 2014**

L'an deux mille quatorze, le trente et un octobre à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de VILLECHANTRIA, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric BRIDE, maire.

<b>Date de convocation du Conseil Municipal :</b>	24 octobre 2014
<b>Affichage le :</b>	03 novembre 2014
<b>Nombre de membres en exercice : 11</b>	<b>PRESENTS :</b> Mr BRIDE Frédéric, M. PARSUS Louis, M. BLANCHOUD Roger, Mme COILLARD Elisabeth, M. BUFFARD Jean-Dominique, M. NICOD Cédric, Mme BOUVIER Marie-France, M. NICOLLET Roger, Mme LAZZAROTTO Liliane, M. BULLE Eric, M. LE LOUP Patrick
<b>Absent :</b>	
<b>Absents excusés :</b>	
<b>Secrétaire de séance :</b>	Mme Marie-France BOUVIER

<b>OBJET :</b>	<b>Devenir du bâtiment de Liconnas cadastrée ZB 255</b>
	<b>Délibération N° 57-2014-10-31</b>

Monsieur le Maire expose que la rénovation du bâtiment de Liconnas cadastré en ZB 255 est finie.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

Décide de faire estimer le bâtiment.

Décide de demander un bornage

<b>OBJET :</b>	<b>Poste d'Adjoint technique</b>
	<b>Délibération N° 58-2014-10-31</b>

Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion du 30 octobre 2014 avec Messieurs les Maires de Graye et Charnay, Loisia, Rothonay et Gigny concernant la future mutualisation du matériel servant à l'employé communal.

Il est question de faire des achats de matériel groupés sur ces 5 communes, à savoir un véhicule, une tondeuse, etc.... Le garage pour ce véhicule serait prêté par la commune de Loisia. La commune pilote : Gigny, achèterait le matériel nécessaire, avec l'accord des 5 communes, puis demanderait la contrepartie financière à chacune des collectivités.

D'autre part, la nomination stagiaire de l'employé communal est envisagée à la fin de son contrat.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

Donne son accord pour la titularisation de Sébastien SURGOT à compter du 01 avril 2015

Donne son accord pour l'achat de matériel intercommunal comme exposé ci-dessus

<b>OBJET :</b>	<b>Compte rendu de la réunion du 25 octobre 2014</b>

Une prochaine réunion aura lieu le 28 novembre 2014 à 19 heures afin d'élire le bureau de cette nouvelle association

**QUESTIONS DIVERSES**

La séance est levée à 22 heures